

IMPRESSUM

Rédaction : Doriane et Laurent Muhlemann
Rue Joseph-Berthet 4
1232 Confignon
Parcelle no 95
Tél. 022 757 51 27 ou 079 302 38 38

Adresse e-mail : jardins@muhlemann.ch
Site Internet : www.muhlemann.ch

Journal à parution trimestrielle
Numéro 2/22

Couverture : camping

* * *

Les suggestions, commentaires, lettres de lecteurs et petites annonces peuvent être adressés à l'adresse ci-dessus.

Votre texte



*Vous avez des idées pour le journal ?
N'hésitez pas à nous envoyer vos
textes, images ou autres idées !*

Chronique des jardins familiaux de Bernex



Bonnes vacances !

avril à juin 2022
No 2/22

JARDINERIE
QUINCAILLERIE
PRODUITS DU TERROIR
MÉNAGE
35'000 ARTICLES

CERCLE
DES AGRICULTEURS
DE GENÈVE ET ENVIRONS

CAGE.CH

HONDA POWER EQUIPMENT Landi STIHL AGROLA ONYX Avenir Husqvarna

Laurent Mühlemann
commerce orienté objets

Rue Joseph-Berthet 4
1232 Confignon

IDE CHE 166.056.115 079 302 38 38

Place libre pour une annonce !

SABLIÈRE DU CANNELET SA

PARTENAIRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- LE SPÉCIALISTE DU **RECYCLAGE**
- GRAVIÈRES
- LOCATION DE MACHINES

Contribue à la protection de l'environnement

service & qualité

INTERVENTION TECHNIQUE
022 307 22 22
électricité • télécommunications
automatisation de portes et portails

LAYDEVANT.sa

EN SAVOIR PLUS SUR LA VANILLE

Dans la dernière chronique, la cacahuète était à l'honneur puisque, très familière, son mode de croissance restait inconnu pour une partie d'entre nous. Il en est de même avec la vanille qui parfume d'une manière suave certains de nos desserts. Voici donc quelques éclaircissements sur le sujet. La vanille est la gousse d'une orchidée en forme de liane portant le nom de vanillier qui pousse dans les forêts tropicales humides. Bien que mal connue, l'aire d'origine de la vanille correspondrait au Sud du Mexique, au Guatemala et au Honduras mais il ne reste que très peu de plants à l'état sauvage, non issus de cultures. Les Aztèques agrémentaient de vanille une boisson à base de cacao et les conquistadors espagnols y virent là une agréable épice à ramener sur le continent. Aux XVIIe et XVIIIe siècles cependant, le commerce de la vanille prit forme, mais le Mexique en conserva le monopole en raison de l'échec de sa culture hors de sa région d'origine car seuls des insectes spécifiques étaient capables de féconder la fleur. Ce n'est qu'au XIXe siècle, que des premières pollinisations artificielles furent couronnées de succès, ceci grâce à des naturalistes mais aussi à un jeune esclave de l'île Bourbon (aujourd'hui La Réunion), Edmond Albius, qui créa un procédé encore utilisé de nos jours. La fécondation n'est de loin pas la seule difficulté dans le processus qui aboutit à la vanille que nous trouvons dans le commerce. En effet, la gousse verte mettra environ 8 mois pour arriver à maturité et sera cueillie juste avant qu'elle ne s'ouvre et libère ses graines. Ensuite, ces gousses seront plongées trois minutes dans de l'eau chaude à 65° pour stopper la vie végétative. Il faut ensuite qu'elles transpirent 24h dans des caisses couvertes. Une fois noires et souples, elles sont séchées en plein soleil plusieurs heures par jour pendant une semaine puis mises dans des caissons de fermentation durant huit mois. Conservées ensuite dans un bocal en verre fermé, elles pourront se conserver pendant des années.



SOMMAIRE

Éditorial - De la parole aux actes, chemin difficile	p. 4
Le moustique tigre - insecte à surveiller	p. 5
Des asperges dans nos jardins	p. 6
Solution jeu 1/22 - Jeu 2/22 charades, thème 'vacances'	p. 7
Pour un bon arrosage des tomates	p. 8 et 9
Lorsque le discours devient inaudible	p. 10
Recette d'été - Gaspacho	p. 11
Mot du président	p. 12 et 13
En savoir plus sur la vanille	p. 14
Impressum	p. 16

EDITORIAL – DE LA PAROLE AUX ACTES, CHEMIN DIFFICILE !

Il y a tout juste cinq ans, les Suisses votaient en faveur de l'abandon progressif du nucléaire tout en encourageant les énergies vertes. Il y avait là un formidable défi à relever pour marquer un réel tournant dans la stratégie énergétique du pays. Toutes les cartes étaient dans les mains d'un peuple innovant, technologiquement avancé qui, avec un peu de courage politique, aurait pu devenir le fer de lance international des énergies renouvelables, créer de nouveaux emplois et exporter son savoir-faire tout en réduisant sa dépendance. Au lieu de cela, la force des lobbies de l'énergie, associée à une grande timidité de notre exécutif fédéral et des majorités bourgeoises du parlement, ont cassé la dynamique et fait manquer le train du changement. Ceci à tel point qu'avec la guerre en Ukraine et la pression sur les matières fossiles, la Suisse est devenue vulnérable sur le plan énergétique et n'écarte aujourd'hui plus la possibilité d'un 'black-out' hivernal !

Que de temps perdu, hélas, alors qu'un important potentiel de développement existe dans le domaine du photovoltaïque et de l'hydroélectricité. Ce n'est pas la première fois, et c'est quelque peu désespérant, de constater qu'une décision populaire claire peine à se traduire rapidement dans les actes. Preuve en est '*l'initiative des Alpes*' de 1994, pour un transfert de la route au rail, qui a mis des décennies à se concrétiser. Bien entendu, la mise en œuvre d'une décision populaire radicale est ardue pour toutes sortes de raisons relevant des lois existantes, de l'économie et de l'administration, mais lorsqu'il y a urgence, le peuple pourrait s'attendre à une plus forte implication politique. La lutte contre les changements climatiques et ses vingt-six conférences est un bon exemple, international cette fois-ci, de la force de l'inertie des modèles existants sur la volonté de changement.

Ainsi, à force de frilosité et de temps perdu en conjectures, la Suisse n'aura d'autres choix que de fermer les yeux sur le gaz de schiste américain avec son désastreux impact écologique et de faire tourner à plein ses centrales nucléaires.

MOT DU PRÉSIDENT (SUITE)

Des exclusions de notre groupement seront appliquées si nos règles et avertissements sont ignorés.

La prochaine Chronique sortira fin septembre et c'est pourquoi je vous rends attentifs au fait suivant : une démission est acceptée pour la fin de l'année et doit être envoyée par courrier A ou B avec date et signature au plus tard le 30 septembre à l'adresse du groupement :

Jardins familiaux de Bernex
Route d'Aire-la-Ville 75
1233 Bernex.

L'envoi recommandé n'est pas nécessaire, la réception vous sera confirmée par écrit. Passé cette date, chaque mois de retard sera facturé de CHF 50.- et cela jusqu'à la remise de la parcelle au nouveau jardinier. Une démission après fin mars peut être refusée et reportée à la fin de l'année en cours. Une parcelle doit être remise au nouveau jardinier dans un état réglementaire, en ordre et nettoyée des mauvaises herbes. Le jardinier sortant est responsable de sa parcelle et de son chalet jusqu'à la date de la remise au nouveau jardinier (attention à la couverture d'assurance du chalet). D'éventuels frais pour la remise en ordre de la parcelle seront mis à sa charge.

Le comité vous souhaite des bonnes vacances d'été et n'oubliez pas la bonne tenue de votre jardin pendant vos absences.

Meilleures salutations
Fridolin Glarner

MOT DU PRÉSIDENT

Chères Jardinières, chers Jardiniers et ami-e-s de notre groupement,

Après deux ans par correspondance, je voudrais remercier les personnes qui ont participé à notre assemblée générale du 9 avril 2022 et notre traditionnelle fête de printemps du 29 mai.

Je tiens tout particulièrement à remercier toutes les personnes qui ne nous causent aucun problème en respectant nos règlements et en contribuant au bon fonctionnement de notre groupement.

Je communique beaucoup par e-mail. Si vous n'en avez pas encore, veuillez me donner l'adresse e-mail d'un de vos proches et vérifier si ces adresses sont correctes et également consultées régulièrement.

La traditionnelle journée des fleurs aura lieu le samedi 20 août. Le ramassage des fleurs commencera à 08h00 et la confection des bouquets à 09h00. Je vous prie de préparer vos fleurs la veille dans un seau à l'entrée de votre parcelle. Les responsables, Mme Patricia Künzi et Mme Claudine Roussinague, comptent sur votre collaboration. Tout le monde est bienvenu...

Notre groupement autorise les protections des tomates contre la grêle avec un filet horizontal, d'une couleur discrète. Les plastiques, serres et tunnels sont interdits pendant la saison d'été.

Veuillez noter que notre groupe ne tolère pas :

- Les parcelles mal ou peu cultivées, les chalets mal entretenus et le désordre en général.
- Les plantations trop hautes et/ou trop près du voisin. (Exemple : hauteur 2m = distance 1,5m)
- Les haies en bordure du groupement doivent être taillées, au minimum une fois par année, à une hauteur de 2m et ne pas dépasser la barrière donnant sur le domaine public.
- Les brises vues autour du groupement du type bidonville (plastique et toute sorte d'aménagement peu esthétique). Par contre, les filets verts à hauteur de barrière ou des lauriers à une hauteur de 2m sont autorisés.
- Les allées doivent être désherbées pendant toute l'année et l'entrepôt de matériel y est interdit.

LE MOUSTIQUE TIGRE - INSECTE À SURVEILLER

Depuis quelques années, le réchauffement climatique nous autorise à cultiver des légumes poussant habituellement plus au sud mais il permet aussi à des insectes, aimant la chaleur, de coloniser de nouveaux territoires. C'est ce qui se passe actuellement avec le moustique tigre, espèce exotique invasive, qui se répand progressivement en Europe. Identifié à Genève pour la première fois dès 2019, il entame son travail d'expansion à travers la Suisse (Nyon, Monthey, Tessin, Thônex, etc.). Nos autorités surveillent de près son évolution car le moustique tigre peut transmettre certaines maladies tropicales comme la dengue, le virus zika et le chikungunya, dans les zones où ces maladies sont endémiques. Chez nous, la probabilité qu'un moustique pique en Suisse une personne malade puis une seconde non porteuse de ces maladies est, pour l'instant, très faible.

Comment reconnaître le moustique tigre ?

Il faut de bons yeux, car cet insecte est plus petit que ses congénères. Il a de longues pattes mais ce qui le distingue le plus facilement sont ses zébrures blanches sur fond noir. Lent et silencieux, il n'hésite pas à piquer de manière répétée en plein jour et il privilégie les villes plutôt que la campagne.

Comment éviter sa propagation ?

Le jour où sa présence deviendra plus problématique dans le canton, il faudra sûrement veiller à réduire autant que possible ses lieux de pontes qui sont essentiellement les récipients pouvant recueillir de l'eau stagnante (pots de fleurs, soucoupe, arrosoirs, bidons, etc.). Pour l'instant, il faut être attentifs et signaler toute présence suspecte sur le site www.moustiques-suisse.ch en envoyant par exemple une photo et parfois, si conservé, le spécimen par la poste.



DES ASPERGES DANS NOS JARDINS

A la suite d'une expérience couronnée de succès, l'un de nos parcelles a souhaité qu'un article sur la culture des asperges paraisse dans le petit journal. C'est une excellente idée car, effectivement, comme vous pouvez le voir sur l'image présentée, son jardin abonde de ce délicieux légume finalement assez peu présent dans nos parcelles. Pourtant, la culture des asperges vertes n'est pas difficile, il faut surtout un peu de patience car ce n'est que lors de la troisième année que l'on peut commencer à récolter quelques asperges, celles des deux premières années étant laissées telles quelles afin de ne pas épuiser la plante. Ainsi, l'automne précédant la plantation des griffes d'asperges (racines), il vaut mieux choisir une zone ensoleillée en bordure de terrain dans laquelle une tranchée de 30 cm de profondeur sur une trentaine de large aura été creusée et remplie d'un mélange de terre, sable et terreau. Les griffes d'asperges peuvent se trouver en jardinerie, notamment au Landi ou en les commandant sur Internet au prix d'environ 20 francs pour 16 plants. La période de plantation est de février à mi-avril. Dès la quatrième année, la récolte devient abondante entre la mi-avril et la mi-juin et, comme l'indique notre parcelle, elle a lieu à raison d'un kilo par semaine sur sa bande de terre.



Les asperges ayant été coupées à ras, la plante continue ensuite à monter puis, à l'automne, lorsque la plante est sèche, il suffit de la couper. Si ces tiges ne sont pas malades, elles peuvent être broyées et laissées en place comme engrais, sinon elles doivent aller en déchetterie. Peu de soins particuliers de culture, si ce n'est de bien désherber, biner et arroser.



RECETTE D'ÉTÉ - GASPACHO

C'est l'été et le moment de recettes simples pour l'apéritif ou en accompagnement.

Ingrédients (pour 4 personnes, préparation 15 minutes)

4 grosses tomates mûres à point
1 demi poivron frais ou son équivalent à l'huile
1 quart de concombre
quelques feuilles de basilic et/ou de menthe
1 cuillère à café de vinaigre doux
Sel et poivre, éventuellement piments

- coupez le quart d'une des tomates et une ou deux tranches de concombre en petits dés et réservez le tout avec quelques feuilles de basilic et/ou de menthe
- pelez et épépinez les tomates et mettez les dans un mixer avec les poivrons, le reste du concombre épluché et coupé en morceaux, le vinaigre, les feuilles de basilic et/ou de menthe et l'assaisonnement (sel, poivre et éventuellement piments). Mixez bien le tout
- répartissez le gaspacho dans des verrines ou des bols et ajoutez à la surface les petits dés de tomates, concombres et les feuilles réservées
- conservez au réfrigérateur pendant au moins une heure et servez bien frais. Accompagnez avec du pain, du fromage ou autres



LORSQUE LE DISCOURS DEVIENT INAUDIBLE

Un peu dans la même veine que l'éditorial, mais cette fois-ci au niveau cantonal, voici deux exemples récents qui mettent en évidence de fortes divergences entre le discours politique et la réalité du terrain. Ces dernières années, qui n'a pas entendu nos élus mettre sur un piédestal la biodiversité et l'importance des zones arborisées pour lutter contre la chaleur, préserver la perméabilité des sols, etc. ? Dans les faits, si ici et là des arbres sont sauvés, ou remplacés (par des plus petits), certaines zones boisées entières continuent à disparaître !

Parcelle arborisée de 1500 m2 à Cressy

C'est l'histoire d'une jolie parcelle arborisée au milieu du quartier de Cressy et de promoteurs qui veulent la transformer en parking ! Malgré pétitions, recours, arbitrage favorable du Conseil d'État, le Tribunal Administratif a donné raison aux promoteurs. Quant à l'inscription du petit bois dans le PLQ, elle est visiblement sans effet. A moins d'un petit miracle de dernière minute, béton et voitures remplaceront les arbres centenaires existants, ce qui est de nos jours totalement anachronique ! Cela passera inaperçu et n'est que peu de chose somme toute par rapport aux 379 arbres coupés près de l'aéroport et les centaines d'autres dans le canton.

Petits jardins familiaux à Puplinge

L'installation de petits cabanons de jardinage en terre agricole, c'est mal ! Les locataires de jardins à Puplinge l'ont appris à leur dépens suite à une dénonciation du maire de la commune. Selon la loi, aucun aménagement, aucune construction et aucun mobilier n'est autorisé en zone agricole. Exit donc à l'automne les cabanons, pergolas et autres aménagements. M. Antonio Hodgers, venu sur site en médiateur, essaiera de mettre de l'huile dans les rouages pour qu'au final les parcellaires puissent conserver un barbecue à roulette, quelques chaises, une table et un coffre à outils. La loi sera respectée, au grand dam des parcellaires dont le petit cabanon représentait un lieu de vie au grand air. On peut se demander toutefois ce qui fait le plus de mal à la zone agricole ? Sont-ce les petits cabanons ou le fait d'en déclasser des hectares pour y ériger d'imposants immeubles comme cela a lieu actuellement dans de nombreuses communes, dont celle de Bernex ?

SOLUTION JEU 1/22 - ANAGRAMMES DE FRUITS ET DE LÉGUMES

Le petit jeu des anagrammes de la dernière chronique n'était pas si simple. En voici donc la solution !

Matteo (tomate) Ali (ail) amis (maïs) tenanciers (nectarines) ronces (crosne) proie (poire) peinard (épinard) camion (manioc) cirées (cerise) embellira (mirabelle) dérange (grenade) gamine (igname) voyage (goyave) miel (lime) voile (olive) devine (endive) misère (merise) aureus (sureau) épatât (patate) nettoies (noisette) inox (noix) portion (potiron) présage (asperge) diras (radis) ferais (fraise) ralliée (airelle) enflé (nèfle) vante (navet)

JEU 2/22 - CHARADES, THÈME 'VACANCES'

Mon premier est un oiseau parfois bavard qu'on dit voleur
Mon deuxième sert à couper le bois
Mon troisième aide à dire non
et mon tout est rempli d'eau mais pas de poissons ->

Mon premier se fait avec nos jambes
Mon deuxième est un peu plus gros qu'une souris
Mon troisième est un poisson plat
et mon tout est bien utile pour éviter les coups de soleil ->

Mon premier est un prénom masculin
Mon deuxième est l'un des cinq éléments de l'univers
Mon troisième vole et aime la laine
et mon tout se balade en bord de mer bien protégé ->

Mon premier est plus grand qu'un chevreuil
Mon deuxième peut apporter l'ivresse
et mon tout est valaisan et connu dans le monde entier ->

Mon premier définit une classification
Mon deuxième est la première note de la gamme
Mon troisième se trouve au milieu de la figure
et mon tout est bien agréable à pratiquer dans la nature ->

POUR UN BON ARROSAGE DES TOMATES

Plusieurs articles ont déjà été faits sur les tomates, notamment en relation avec leurs maladies puisque nous connaissons, ces dernières années, une recrudescence du mildiou en raison d'étés trop pluvieux. Il nous a paru intéressant de donner, cette fois-ci, quelques informations sur l'arrosage des tomates qui joue un rôle important dans leur santé et leur croissance.

Si les tomates apprécient le soleil, elles adorent l'eau. Il faut donc les arroser chaque jour à raison de 1 litre d'eau par pied de tomates, mais à une seule condition, ne jamais mouiller le feuillage.

On peut économiser de l'eau si les tomates sont cultivées en pleine terre car elles vont pouvoir puiser l'eau existante qui se trouve en profondeur.

Astuce : ne pas trop les arroser au départ, car elles vont aller chercher l'humidité au fond sur 30-40 cm de profondeur en produisant de longues racines et pourront par la suite se débrouiller toutes seules. Si vous les arrosez trop copieusement dès le départ, elles feront des racines superficielles et il faudra constamment arroser.

Arrosage à la pomme d'arrosoir

On arrose jamais en plein soleil car c'est très mauvais pour le feuillage qui peut brûler. On privilégiera l'arrosage le soir, mais pas trop tard car le feuillage ne doit pas rester humide pendant la nuit, sinon il y a risque de mildiou.

On arrose autour du pied sans mouiller le feuillage. Choisir le jet le plus doux afin de permettre à l'eau de s'infiltrer délicatement. Un jet trop fort est identique à un orage et peut être désastreux pour le plant de tomates en plaquant la terre au sol et en abîmant les racines.

Pour faire des économies d'arrosage, on peut pailler les pieds de tomates, cela évitera que l'évaporation d'eau soit trop importante. La paille permet ainsi de conserver l'humidité

Arrosage par irrigation au goutte à goutte

Il suffit de se munir de goutteurs qui seront reliés à des micros tuyaux (vendus en rouleaux) qui eux-mêmes sont connectés à un plus gros tuyau de 13 mm de diamètre. Ce même tuyau sera raccordé à un programmeur qui sera connecté à un robinet d'eau. Il n'y a pas besoin d'électricité.

Ce type d'installation présente plusieurs avantages :

1. Économie d'eau en arrosant uniquement ce qui est nécessaire.
2. Vous pouvez partir quelques jours en vacances car l'arrosage de vos tomates se fera automatiquement grâce au programmeur.
3. Gain de temps.
4. En installant les goutteurs au pied des plants, le feuillage ne sera pas mouillé.

A vous donc de choisir la meilleure option en prenant en compte la quantité d'eau nécessaire, le moment de l'arrosage, le type d'arrosage, vos éventuelles absences et pensez surtout à ne jamais mouiller le feuillage !

Exemple schématisé d'une installation d'arrosage au goutte à goutte



Note : il n'y a pas besoin de prise électrique car la plupart des programmeurs fonctionnent soit avec des piles, soit à l'énergie solaire. Comme il existe plusieurs modèles pour des usages différents, il est conseillé de se rendre en jardinerie pour avoir toutes les informations.